PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES ★22★65★

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 06 juillet 2026 à 09 heures 00

(1)

Observations de M[1] Mengelle Robert 4, impasse du Montaigu 65290 LOUEY souhaite savoir si ma parcelle N° 000 85 AH 0007 est constructible - Merci
Tél: 06.17.97.72.15.

Ce projet de structure de santé répond à un besoin fort pour notre territoire. Il permettra d'améliorer les soins pour tous les habitants et les conditions de travail aux equipes medicales.
« ABADIE christophe 5 rue du lotissement crouzeau
Tel. 06 43 39 66 94 (2)

Je souhaite exprimer mon soutien au projet de Construction de l'hopital commun de Lanne.
Il contribura à ameliorer l'accès aux soins et à renforcer la qualité des services pour les patiens et les professionels de santé.
J'espère que ce projet puisse être mené à bien dans les meilleurs conditions.
le 28 juillet 2026 (3)
CHEROUAT Stephanie 06.31.78.87.07
05 rue des lotissement Crouzeau 65380 Lanne.

Je prends connaissance des 4 points concernant l'enquête publique relative au projet de construction de l'hôpital commun de Tarbes et de Lourdes.
(1) Délivrance d'une autorisation environnementale unique.
(2) Déclaration d'utilité publique du projet. (compatibilité PLUi)
(3) Permis de construire
(4) Mise d'un arrêté de cessibilité.
Suite à la prise de connaissance des documents, je constate que le dossier est très complet et bien présenté.
Je viens donc formuler par la présente un avis très favorable. (4)

(1) *Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.*

Il est urgent et indispensable d'avoir un hôpital ultra moderne sur notre territoire Bizocardin. (5)
J'insiste !!!.
Actuellement atteint d'une grave maladie rare j'ai dû me résigner à aller me soigner à Toulouse devant l'incompétence et le désarroi de la structure Tarbaise.
Depuis 4 années j'ai dû faire les voyages à Toulouse dans un TRISTE état physique et moral (3H3 de voyage par la route plus 6 Heures de CHIMIO) 4 fois par mois au début et ensuite chaque mois.
La présence d'une structure digne de ce nom à proximité aurait allégé considérablement la fatigue aggravante des trajets (sans compter l'économie encourt à la charge de la sécurité sociale)
J'ai pris connaissance pendant cette période où mon pronostic vital était engagé de diverses péripéties contre le projet d'implantation de l'hôpital commun.
Je pense qu'il serait plus judicieux aux opposants de venir interroger les malades aux parkings VSL de BONNEMAIN, PAU, Toulouse, ..etc.. où le balai incessant de véhicules immatriculés 65 serait à coup sûr donné un autre résultat.
Lorsque on organise un sondage il faut aller interroger les malades et non les visiteurs en pleine journée !!.
J'espère de toutes mes forces avec les autres malades qui sont dans la tourmente comme moi que ce beau projet aboutisse
Le 21 AOÛT 2026
PERRET Jean-Jacques 12, Rue de la forêt 65380 LANNE

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES
22 65

Déposé en mairie de Lanne SB

ORINCLES le 25 Août 2026

OBJET : Avis favorable au projet de construction de l'hôpital commun Tarbes-Lourdes à Lanne

Je souhaite, par la présente contribution, exprimer un avis favorable à la réalisation de l'hôpital commun de Tarbes-Lourdes sur le territoire de la commune de LANNE (65).

Ce projet constitue, à mes yeux, une décision structurante et nécessaire pour l'avenir de l'offre de soins dans les Hautes-Pyrénées. Il ne s'agit pas seulement de construire un nouveau bâtiment, mais de donner au territoire un établissement hospitalier moderne, adapté aux besoins actuels et futurs de la population, capable de maintenir une offre publique de soins de haut niveau et de renforcer l'attractivité médicale du département.

1. Une nécessité pour moderniser l'offre hospitalière.

Les établissements hospitaliers actuels de Tarbes et de Lourdes sont issus d'une histoire et d'organisations qui ne correspondent plus pleinement aux exigences contemporaines en matière de soins, de sécurité, de fonctionnement hospitalier et de conditions de travail.

La construction d'un établissement neuf offre la possibilité de concevoir dès l'origine des locaux adaptés aux pratiques médicales modernes, à l'évolution de l'ambulatoire, aux nouvelles technologies et aux exigences de qualité et de sécurité des soins.

Le projet s'inscrit d'ailleurs dans une démarche déjà engagée puisque les établissements de Tarbes et Lourdes **ont fusionné administrativement en 2023** et travaillent désormais à la convergence de leurs activités autour d'un projet médical commun.

Il apparaît donc cohérent que cette organisation commune dispose à terme d'un outil hospitalier commun et moderne.

2. Un projet essentiel pour l'autonomie sanitaire des Hautes-Pyrénées.

L'enjeu dépasse largement les seules communes de Tarbes, Lourdes et Lanne.

Le futur établissement doit constituer un hôpital de recours départemental, en complémentarité avec les autres établissements publics du territoire. L'objectif est notamment de disposer d'un plateau technique performant permettant de prendre en charge davantage de patients localement, alors qu'une partie des habitants doit aujourd'hui être orientée vers Pau, Toulouse ou d'autres territoires pour certains soins spécialisés. L'État a lui-même présenté le projet comme un moyen de renforcer l'offre de soins départementale et de rapprocher le plateau technique des patients.

SÉNAT

Dans un contexte de raréfaction des professionnels de santé et de concurrence accrue entre établissements, disposer d'un plateau technique moderne, de locaux adaptés aux pratiques actuelles, de conditions de travail attractives et d'une organisation plus efficiente apparaît indispensable pour maintenir une offre publique de qualité dans les Hautes-Pyrénées.

Le projet bénéficie d'un soutien financier exceptionnel de l'État. Ce financement, auquel s'ajouterait une reprise significative de la dette des établissements, constitue une opportunité majeure pour notre territoire. Son abandon ferait peser une réelle incertitude sur la pérennité de ces engagements financiers.

Je tiens également à souligner que ce projet a fait l'objet d'un long processus de concertation. Les communautés médicales, les instances hospitalières, les professionnels de santé libéraux, les représentants des usagers, les collectivités territoriales ainsi que la Commission nationale du débat public ont été associés aux différentes étapes de son élaboration. Les nombreuses délibérations favorables adoptées par les collectivités locales témoignent également du soutien majoritaire des élus du territoire.

Naturellement, je comprends les interrogations que peut susciter un projet d'une telle ampleur. Elles sont légitimes et doivent être entendues. Toutefois, au regard des éléments techniques, médicaux, financiers et organisationnels accumulés depuis plusieurs années, je considère que la construction d'un établissement neuf constitue aujourd'hui la solution la plus cohérente pour garantir durablement la qualité, la sécurité et la continuité de l'offre publique de soins.

Ce projet ne signifie nullement l'abandon d'une offre de proximité. Au contraire, les travaux engagés sur le devenir des sites actuels visent à préserver des activités répondant aux besoins des populations de Tarbes et de Lourdes, dans une logique de complémentarité avec le futur établissement.

Comme parlementaire, j'ai toujours défendu le renforcement de l'hôpital public et l'amélioration de l'accès aux soins. Au Sénat, je me suis engagée en faveur d'un meilleur financement de notre système de santé, d'une meilleure attractivité des métiers hospitaliers et d'une organisation territoriale répondant aux besoins des patients plutôt qu'à des logiques strictement budgétaires. Le projet d'hôpital commun s'inscrit pleinement dans cette ambition.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette contribution et vous prie d'accepter, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, l'expression de mes cordiales salutations.

Viviane ARTIGALAS
Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Viviane ARTIGALAS – Sénatrice des Hautes-Pyrénées - 20 rue Brauhauban, 65000 TARBES
permanence.artigalas@gmail.com – 05 62 54 17 56

28/08/2026

(1)

Jacques et Roswitha BAILLARIN
42 Rue du Rivet
65380 LANNE

Après avoir pris connaissance de l'enquête publique (dossier complet), nous sommes entièrement favorables au projet de construction de l'hôpital TARBES-LOURDES sur la commune de LANNE.
Cet Hôpital est indispensable pour notre santé et nos soins et cela évitera de se faire soigner à Toulouse ou à Bordeaux.

R. Baillarin

(8)

André POMES
2 Route de Loucrup
65.200 Artagnac

Cet Hopital est indispensable pour le département des Hautes Pyrénées bien situé sur la Commune de Lanne
Nous avons besoin pour nos soins et Notre santé vraiment indispensable

(9)

Le 28/08/2026

je suis favorable à l'hopital Commun pour diverses raisons de soins et de Santé

pas de passage sur Toulouse ou Pau Bordeaux

MR. DUBARRY Marcel

Le 18/09/2025

(10)

Favorable à l'hôpital de LANNE bien centré sur le département, l'offre de soins nouvelle pouvant attirer de nouveaux chirurgiens pour travailler dans une structure neuve et bien équipée.
Evitons d'aller sur PAU ou TOULOUSE.
BORDEN Christian 65430 SONES.

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES ★22★65★

Le 18/09/2026 (11)

BORDEU-LAGET Corinne - 65430 SOUES

Je suis favorable pour un hôpital à Lanne car il serait bien centré dans le département - Les hôpitaux de Tarbes et Lourdes sont insalubres -
Un hôpital moderne attirerait de nouveaux médecins et chirurgiens -
Cet hôpital est indispensable pour le département

Bordeu

Le 25/9/2026 (12)

M. LARET Pierre (LANNE), agriculteur retraité, évoque les points suivants:

1) ~~le nord-point prévu~~ le giratoire prévu le long de la future route de desserte de l'hôpital depuis la 2x2 voies pour éviter le passage des ambulances (actuellement les sangliers) est-il toujours d'actualité? Un portail provisoire ~~de chantier~~ commercial devrait être prévu, ainsi que sa fermeture au giratoire la nuit. (dit de Lambère)

2) le rond-point devrait être moins proche des chambres, ce qui permettrait de sauver quelques tilleuls

3) les tilleuls abattus devraient être compensés par la plantation d'un nombre équivalent d'arbres

4) Vigilance vis-à-vis de l'écoulement des eaux pluviales (Gèze et Rivet)

Le 25 Septembre 2026 (13)

Nous sommes pour les hôpitaux de proximité de Lourdes à Lavarnie 50mns - l'Hôpital de Tarbes n'a que 47 ans et il est impensable que l'on jette l'argent du contribuable par les fenêtres. Il y a quelques personnes qui vont se gaver au détriment des citoyens. Sachant que l'hôpital de Lanne est à 11 Kms de Tarbes et à 12 Kms de Lourdes en rase campagne avec toutes les problèmes d'environnement et la perte des terrains agricoles non à l'hôpital de Lanne oui aux hôpitaux de Tarbes et de Lourdes
Christian Agès 06.17.11.84.95 7 rue des Arènes 65100 Lourdes
et Lucienne Pavy.

Ag

RECEVEUR DES HAUTES-PYRÉNÉES ★22★65★

Vincent Didier Rousse
9 Rue Carnot
65 000 Tarbes

le 1 septembre 2026

LANNE (14)

M le Président de
la commission d'Enquête
Mairie de Lanne
65 380

Monsieur le Président

Par la présente je me permets de formuler mon avis de citoyen à l'égard de l'enquête publique engagée pour le projet d'un hopital nouveau dans le 65 :

Par expérience je sais que tout projet d'amenagement public est une opération complexe dont les éléments de décision impliquent des choix au détriment parfois de certaines contingences ou intérêt qui se revèlent secondaires, bien que souvent sérieux, par rapport à l'objet principal.

Le Projet présenté de nouvelle construction à Lanne a été sérieusement et longuement étudié il me paraît répondre à la question essentielle : Voulons nous dans les Hautes Pyrenées un hopital moderne susceptible de répondre aux critères de qualité et d'efficacité des soins ? Voulons nous un hopital bénéficiant de toutes les innovations techniques

permettant d'exercer dans les meilleures conditions sa mission fondamentale de soins à nos concitoyens ? Un hopital de qualité permettant à des médecins de nouvelles générations séduits par l'attractivité de l'installation, de choisir de faire carrière dans notre département au bénéfice de tous ? Un hopital structurant notre territoire répondant aux critères d'accueil, de confort d'hygiène et de convivialité' ?

Les moyens prédisposés par les financements publics doivent nous permettre de faire avancer ce projet capital pour la Bigorre.

Pour ma part je suis favorable à la réalisation de cet Hopital à Lanne

Veuillez accepter Monsieur le Président l'expression de mes meilleurs sentiments

VD Rousse ancien DIRECTEUR
cie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne.